

FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE AVEC SUPERVISION DANS NOTRE CENTRE DE PRISE EN CHARGE

TECHNICIEN COMPORTEMENTAL (RBT)

(Registered Behavior Technician)

Basée sur le référentiel RBT du BACB

Formation destinée aux professionnels, accompagnants et parents d'enfants, adolescents atteints de troubles du spectre autistique et autres troubles du développement.

Animée par

Madame Charlotte Escané, Psychologue BCBA
&
Madame Marie Leclerc, Psychologue FSP, BCBA,

Le Technicien comportemental (Behavior Technician) est la personne qui applique directement, sans les développer, les programmes/procédures ABA créés et développés par les superviseurs BCaBA/BCBA.

Il s'agit d'un statut créé et officialisé en 2013 par le BACB (Behavior Analyst Certification Board - www.bacb.com).

Ce programme de formation est basé sur la *Registered Behavior Technician Task List* et est développé pour répondre aux exigences du statut RBT. Ce programme est proposé indépendamment du BACB. La *Registered Behavior Technician Task List* est consultable en ligne : http://www.bacb.com/Downloadfiles/RBT/RBT_Task_List.pdf

This training program is based on the Registered Behavior Technician Task List and is designed to meet the 40-hour training requirement for the RBT credential. The program is offered independent of the BACB.

Lieu de formation : Centre OVA – 13, av. du Mont-Blanc – Gland

Informations Générales

Public concerné : 1/ Professionnels – 2/Parents, accompagnants

1. **Professionnels** : Cette formation permet de devenir **technicien comportemental agréé (RBT - Registered Behavior Technician)**, reconnu au sein de la pratique de **l'Analyse appliquée du comportement**.

Les modalités suivantes sont à considérer :

- Avoir 18 ans
- Avoir fini l'école obligatoire/baccalauréat
- Avoir un casier judiciaire vierge (à transmettre le premier jour de formation)

A l'issue de la formation pour faire valider la formation et recevoir l'agrément RBT :

- Réussir l'évaluation finale administrée par un BCBA du centre OVA
- Suivre les démarches administratives BACB pour être agréé
- Passer un examen en anglais via le BACB
- Régler au BACB les frais d'inscription de US\$ 50 pour figurer sur le registre

Chaque année, l'agrément doit être mis à jour (sous réserve de modification par le BACB) :

- Avoir une pratique professionnelle en ABA supervisée sur au moins 5% de ses heures de travail (supervision face à face minimum 2x/mois – dont minimum 1 superviseur seul à seul) par un BCaBA/BCBA
- Repasser l'évaluation des compétences tous les ans avec le /BCaBA/BCBA qui supervise sa pratique
- Renouveler son inscription tous les ans (US\$ 35)

2. **Parents, accompagnants** : Cette formation (sous réserve de place disponible) est ouverte à toute personne désireuse de se former aux bases théoriques et pratiques de l'ABA. Les **prérequis** ci-après sont nécessaires :

- Avoir 18 ans
- Avoir un casier judiciaire vierge (à transmettre le premier jour de formation)

Chaque participant reçoit, à l'issue des 8 jours, une attestation de formation. Il ne s'agit ni d'un diplôme, ni d'une certification, ni d'une reconnaissance/autorisation de pratique professionnelle sans supervision par un BCaBA/BCBA.

Planning de la formation

La durée de la formation : 56 heures cumulées de théorie et pratique incluant :

1. Une formation théorique avec supports écrits, vidéos et jeux de rôle et observation directe (40H).
2. Pratique en centre avec l'équipe et implication directe sous supervision (16H)
3. Une évaluation finale suivant le critère du BACB, administrée par le BCBA

SESSION V- Les deux semaines doivent être suivies

Semaine 1

Lundi 5 mars 2018 au vendredi 9 mars 2018 (5 jours) de 8.15h – 16.15h

Semaine 2 – (3 jours de 08.15h à 16.15h définis à l'inscription)

Participation : Afin d'assurer un suivi personnalisé à l'ensemble des participants, un maximum de **5 personnes** sera retenu pour la formation.

(L'organisateur se réserve le droit d'annuler la formation ou de la reporter si le nombre minimum de participants n'est pas atteint).

Coût pour la formation : CHF 1'800.--/personne (inclut : matériel de formation – collation pause matin et après-midi)

Inscription auprès de formation@ovassociation.com

Délai d'inscription Session VI : 5 février 2018
